



N°6 - Juillet 2017

## Quelques nouvelles de Lussac...

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

**MARDI : 9H/12h30 ET 14H/17H**

**MERCREDI : 9H/12H30**

**JEUDI : 9H/12H30 ET 14H/17H**

**VENDREDI: 9H/12H30**

05 45 71 30 88 - [mairie@lussac16.fr](mailto:mairie@lussac16.fr)



## L'édito du Maire :

À nouveau, en ce début d'année 2017, la France et le monde ont souffert d'attentats et d'attaques terroristes. Dans cette période difficile où le nationalisme exacerbé s'exprime et divise; où le radicalisme s'invite en bouleversant notre démocratie et notre société, nous avons besoin d'être ensemble, fiers et intransigeants avec nos valeurs.

Au niveau local, au 1er janvier 2017, la fusion des deux communautés de communes (Haute-Charente et Confolentais), a réuni 62 communes allant d'Oradour-Fanais à Roussines, de Chassiecq à Brigueuil.

Au 1er janvier 2017, également, a été effectuée une réorganisation des trésoreries. Celles de Chasseneuil, St Claud et Chabanais ont été fermées pour n'en faire plus qu'une centralisée à Roumazières. C'est une difficulté nouvelle pour les administrés qui sont obligés de se rendre à Roumazières.

Pourtant, sur ces deux sujets, le conseil municipal avait délibéré contre unanimement pour s'opposer à cette fusion qui éloigne un peu plus le citoyen du centre, pour s'opposer à la fermeture des trésoreries qui mettent à mal une fois de plus les services publics.

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, même si elle est échelonnée, nous a fait plonger dans une période de restriction budgétaire importante d'une ampleur inédite. Les dépenses de fonctionnement, quand à elles, ne cessent d'augmenter avec entre autre, la réforme des rythmes scolaires. Des contraintes financières très importantes qui nous obligent à agir avec beaucoup de prudence en espérant malgré tout boucler le budget, déjà très serré, et à réfléchir à notre avenir pour essayer de sauver notre petite commune rurale, sans entreprise, sans commerce mais pourtant si agréable à vivre.

Les dernières élections (présidentielles et législatives) ont apporté beaucoup de changements et de renouveau dans le paysage politique. Je souhaite de tout cœur que le nouveau gouvernement redonne aux Français, l'espoir d'une vie meilleure dont ils ont tant besoin.

Suite au recensement début 2017, la population de Lussac est stable et compte 291 habitants.

Le bulletin municipal vous informe régulièrement des travaux réalisés ou prévus. Vous pouvez désormais également consulter toutes les informations sur le site internet de la mairie : [lussac16.fr](http://lussac16.fr)

Du nouveau aussi dans le personnel communal, Nicolas a démissionné pour monter sa propre entreprise. Nous lui souhaitons bonne chance. Léon assure désormais le travail quotidien et dieu sait si il y en a car, en plus, depuis le 1er janvier, nous n'avons plus le droit d'utiliser de pesticides sur le domaine public.

Quelques travaux auront lieu cet été, car nous avons décidé de louer une partie du bâtiment communal à une entreprise de maçonnerie Mr Labrousse. Les travaux sont intégralement pris en charge par l'entreprise, et celle-ci devrait être en fonction début septembre.

La foire de printemps fut un véritable succès malgré un temps un peu maussade et la fête au village sera reconduite sous la même forme que l'an passé. On vous y attend très nombreux.

Le conseil municipal vous souhaite un bel été.

Bonne lecture à tous.

Le Maire,  
Catherine Raynaud

## A word from a Mayor :

Once again, at the beginning of 2017, France and the world suffered from some terrible terrorist attacks. At this difficult time when division and extreme nationalism is expressed and where radicalism upsets our democracy and our society, then we need to pull together and be proud and uncompromising with our values.

On the local level, on 1st January 2017, the merger of the two groups of communes (Haute-Charente and Confolentais) brought together 62 communes stretching from Oradour-Fanais to Roussines and from Chassiecq to Brigueuil.

A reorganisation of the local treasuries was also completed on January 1st 2017. The three treasuries at Chasseneuil, St Claud and Chabannais were closed leaving only one centralised treasury in Roumazières. This has resulted in a new difficulty for the citizens who have to travel to Roumazières.

However, on these two subjects, the city council had chosen not to agree to the merger so that the community citizens would not have so far to travel to the public services.

The drop in the state grants to local authorities, even though it has been staggered, has plunged us into a period of significant fiscal restraint of an unprecedented magnitude. Operating costs, however, continue to increase, with, among other things, the reform of school timetable. These high financial constraints require us to act with great caution but we hope to keep within the already tight budget whilst thinking about our future in order to try to save our small rural community which has no businesses, no shops and yet is so pleasant to live in.

The last election (both presidential and legislative) has brought many changes in the political landscape. I wholeheartedly hope that the new government will give back to the French, the hope of a better life that they so badly need.

Following the census in early 2017, the population of Lussac is stable and has 291 inhabitants.

The municipal bulletin regularly keeps you informed about the planned or completed work. Now you can also check out all the information on the town website : [lussac16.fr](http://lussac16.fr)

Nicolas has recently left us to set up his own company and we wish him good luck. Léon now carries out the daily work alone and goodness knows there is plenty because, since January 1st, we no longer have the right to use pesticides on public land.

Some work has been completed this summer because we have decided to rent a part of the community garage to Mr Labrousse, a local builder. The building work will be paid for and carried out by Mr Labrousse. It should be completed by the beginning of September.

The spring fair was a real success in spite of the rather damp weather and the village festival will be repeated in the same form as last year. We hope for a great turnout.

The city council wishes you a wonderful summer.

Happy reading to all.

## Trame verte et bleue : plantations

Début 2017, le projet Trame verte et bleue est devenu concret. Après avoir fait le diagnostic de notre commune, qui nous a permis de recenser l'état du bocage le long de nos voies communales, il nous fallait organiser et planifier la création, la rénovation et l'entretien de nos haies qui constituent la source de vie de nombreuses espèces animales et végétales.

Une première séance de plantation a eu lieu le 17 février à laquelle ont été associées les écoles de Lussac et de Nieuil.

Chaque enfant a donc pu planter son « arbre » dont il est devenu le parrain. Un diplôme municipal a été remis à chaque enfant afin qu'il devienne acteur du bocage.

Une deuxième journée a eu lieu quelque jours plus tard avec la population lussacoise.

Ce fut un grand moment de partage, de cohésion et de belles rencontres, qui s'est soldé par un pique-nique près des plantations.

Un grand merci :

- \* Au CETEF et à Yannis Marcillaud
- \* aux bénévoles qui sont venus planter
- \* À René et Léon pour le travail de préparation du sol
- \* À Jean et René Chadouteaud pour l'arrosage
- \* À la famille Demaille pour le paillage

Et quand même un petit regret de ne pas avoir vu un peu plus de monde impliqué.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun afin de respecter ce bocage et de protéger la haie.



## Sentier randonnée à la découverte du bocage Lussacois :

Dans la suite du projet Trame Verte et Bleue, nous avons eu envie de nous servir de toutes les informations que nous avons recueillies : le verger, les arbres remarquables et nos chemins de randonnées qui sont un atout pour notre commune.

Nous avons alors imaginé un sentier de randonnée partant du verger et allant jusqu'à la fontaine des Rivailles. Ce sentier vous fera découvrir le verger et ses espèces fruitières anciennes mais aussi les plantations réalisées en début d'année sans oublier les arbres remarquables qui jalonnent notre commune.

Toutes les informations relatives aux arbres seront mentionnées sur des pancartes tout au long du chemin. Par ailleurs, un exemplaire de ces informations ainsi qu'un plan du « sentier découverte » sera disponible à la mairie.

Ce sentier sera inauguré dans le mois de septembre dans le style randonnée entre amis suivie d'un pique-nique tiré du panier. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

« Il n'est pas important de savoir le nom des arbres pour les protéger.

Il suffit de les aimer !

La protection de la nature n'est pas une affaire de spécialiste. »



## Foire de printemps

« Faire vivre la commune, lui donner une dynamique » tels ont été les principaux objectifs d'Arnaud Gaillard, conseiller municipal, quand il a proposé d'initier sur la commune une foire de printemps.

Une initiative qui a reçu le soutien de tous les élus mais aussi de la société de chasse qui a accepté de faire l'intendance.

Malgré une météo un peu maussade, la grisaille n'a pas contrarié le bon déroulement de cette première foire sur la commune ni découragé les visiteurs.

De nombreux exposants avaient répondu à l'appel; volailler, vendeur de fleurs, motoculture, vendeur de voiture, portails, onglerie, vannerie, distillerie... ainsi que les métiers de bouche, greffes d'arbres (beaucoup de personnes sont reparti avec leurs greffes).

Chacun a pu trouver son bonheur, même les petits avec un atelier où les enfants ont pu réaliser des plantations et des nichoirs.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis que cette foire soit un succès; et surtout à Arnaud pour cette belle initiative et rendez-vous l'année prochaine.



## Vie Lussaçoise :

### L'association des parents d'élèves :

Bonjour à tous,

Depuis le début de l'année scolaire plusieurs manifestations organisées par l'APE se sont déroulées : la bourse aux jouets, le loto et le 20<sup>ème</sup> bric à brac.

Toutes ces manifestations ont permis de récolter de l'argent pour le financement des bus pour les sorties piscine, le cinéma et autres, pour l'achat de matériel pour les différentes classes.

**Les prochaines manifestations :**                      **22 juillet 2017** 2<sup>ème</sup> Fête du village de Lussac  
**9 et 10 septembre :** benne à carton  
**26 novembre :** bourse aux jouets à Nieuil

Nous tenons à remercier les municipalités de Lussac et de Nieuil, les enseignantes, les commerçants, les différentes associations qui nous prêtent du matériel pour le bon déroulement de nos manifestations, Cel'Reve et Gema pour leur participation à l'animation du bric à brac et à l'ensemble des personnes volontaires pour leur disponibilité et leur soutien.

N'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos enfants.

**Le bureau de l'APE.**

### Romain Raffin, votre brocanteur :

Installé au hameau de la Devignère, Romain vous propose ses différents services :

- \* Débarrasse les maisons de la cave au grenier
- \* Achète comptant vos collections (cartes postales anciennes, vieilles monnaies, jeux anciens, cycles, motos...)
- \* De plus, il vous propose régulièrement des déballages sur votre commune.

Pour les habitants de Lussac, un avantage commercial lors des déballages et pourquoi pas une estimation gratuite si besoin.

#### **Contactez le :**

La Devignère 16450 Lussac  
Portable : 06 86 24 64 76  
Fixe : 05 17 23 42 53 (HR)

### Bienvenue à la Devignère :

Le site est maintenant destiné à l'hébergement ouvert à tous et à des tarifs accessibles. Ce lieu peut accueillir jusqu'à 20 personnes.

La location peut se faire à la journée, à la semaine ou bien au mois.

Vous trouverez à votre disposition une grande salle de 100 m<sup>2</sup>, une cuisine, un salon, deux grands dortoirs, une chambre V.I.P, une salle de musique, un labo photo, le sourire des gens qui vous accueillent et des clowns par ci par là...

Des plaquettes informatives sont à votre disposition à la Mairie

#### **Contacts :**

06 35 40 87 76  
06 86 24 64 76  
ladevignere@gmail.com  
Facebook.com/ladevignere

## **Communauté de Communes de Charente-Limousine :**

La Communauté de Communes de Charente Limousine, regroupant 62 communes, est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des Communauté de Communes de Haute-Charente et du Confolentais.

Le conseil communautaire est composé de membres issus des conseils municipaux de toutes les communes de Charente Limousine. Il se réunit au moins 1 fois par trimestre et règle les affaires relevant de la compétence de la Communauté de Communes de Charente Limousine.

Les compétences sont multiples, et la Communauté de Communes est aujourd'hui un acteur central de la vie locale. Elle prend en charge par exemple l'aménagement de l'espace avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) notamment, mais s'occupe également de la mise en place d'actions de développement économique avec entre autres la création de zones d'activités industrielles ou encore le développement d'équipements touristiques.

Dans la diversité de son champ d'actions, la collectivité doit aussi s'impliquer dans des thématiques aussi diversifiées que la mise en place d'actions sociales, la lutte contre la désertification médicale (création de maisons de santé), la gestion des déchets, le Service Publique d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ainsi que dans de nombreuses autres missions.

La Communauté de Communes de Charente Limousine a également à cœur de valoriser son patrimoine culturel, bâti et naturel avec des actions comme celles du Pays d'Art et d'Histoire ou encore en apportant son soutien aux actions culturelles d'intérêt communautaire.

Les compétences multiples que la collectivité doit exercer, sont toujours menées dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants. C'est l'engagement pris par les élus et l'ensemble des services de notre communauté de communes.

La communauté de communes a mis en place des « pass jeune » à destination des enfants scolarisés sur le territoire (de la maternelle au collège).

Ces pass offrent à chaque jeune une entrée dans une des piscines communautaires (Confolens, Chasseneuil, Montemboeuf), et une entrée pour le site d'aventure parc à Massignac.

**Pour retrouver l'ensemble des informations concernant la CdC de Charente limousine, rendez-vous sur : [www.charente-limousine.fr](http://www.charente-limousine.fr)**

## La carte d'identité à portée de clic !



L'Etat simplifie mes démarches dans mon département !

Plus d'informations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- \* Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- \* Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- \* Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- \* Je me rends à la mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure en prenant rendez-vous au préalable pour éviter les files d'attente.
- \* Je rassemble les pièces justificatives.
- \* Je me présente au guichet de la mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- \* Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande (pour Lussac, c'est la mairie de Chasseneuil – sur– Bonnieure)

Lussac adhère au dispositif COMEDEC (échanges dématérialisés de données d'état civil) : les personnes nées à Lussac sont dispensées de produire un acte de naissance pour une demande de passeport.

Les notaires ont également la possibilité de demander les extraits de naissance, mariage et décès via le dispositif COMEDEC.

Si l'acte n'a pas été rédigé à Lussac, vous pouvez vérifier si la commune qui a créé l'acte est raccordée à COMEDEC en vous connectant sur ce site : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherantes-a-la-dematerialisation?paysnaiss=fr&departement=16&deptName=16+Charente&commune=Aussac-Vadalle&services=TES&Rechercher=Rechercher>

## **Communications : La fibre optique pour améliorer l'accès internet et la téléphonie mobile**

Les PTT c'est terminé !... France-Télécom n'existe plus !... Ce sont pourtant ces entreprises des services publics d'état qui ont créé, entretenu et géré le réseau téléphonique (fils de cuivre) pour vous distribuer le téléphone !

Les dérèglementations, privatisations, évolutions technologiques et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui sévissent depuis 30 ans obligent les collectivités territoriales à prendre en charge l'organisation des nouveaux réseaux de communication sur leur territoire.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les infrastructures en **fibre optique** constitueront **LE** réseau de transport stratégique, aussi essentiel que les réseaux TGV, électriques ou d'eau.

La Région Nouvelle Aquitaine considère ce secteur d'activité comme un facteur de compétitivité pour les territoires et pour l'emploi à court, moyen et long termes et accompagne les acteurs dans divers domaines : co-construction d'un réseau public en fibre optique pour apporter le très haut débit au plus près des territoires, création d'activités durables et d'emplois, soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux services... Elle s'est donné comme objectif de permettre à **tous ses habitants** d'accéder à l'internet **très haut débit** qui permet de recevoir chez soi le téléphone, l'internet et la télévision par un réseau câblé. Ceci n'est possible qu'en remplaçant le réseau de fils de cuivre par un réseau en fibre optique. (Engagement de 229 millions d'euros dans la fibre optique sur 5 ans).

Le **THD** (Très Haut Débit) consiste en un changement complet d'infrastructure de télécommunication avec le déploiement généralisé de la **fibre optique** qui se prolonge **jusqu'à l'abonné** et qui se substitue aux câbles de cuivre actuels (soit 1,6 millions de prises en Aquitaine). Il permet une évolution des débits au-delà des limites imposées par le réseau en cuivre actuel (ADSL).

Le Charente Limousine (62 communes) projette de distribuer **12 157 prises d'ici 2020 pour un budget prévisible de 2 829 000 €.**

Un autre réseau, celui des antennes destinées à nos téléphones portables devrait être également amélioré sur l'ensemble de la Charente Limousine. Mais cela dépend des décisions de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) et des quatre opérateurs privés (Orange, SFR, Bouygues et Free) qui gèrent ce réseau.

## ATD16 : Agence technique départementale...C'est quoi ?

La commune de Lussac était déjà adhérente au SDITEC (Le Syndicat Départemental des Techniques Informatiques et des Communications) pour l'installation, la gestion et le suivi technique et juridique des équipements informatiques municipaux et les logiciels indispensables au fonctionnement de la mairie.

La mairie a décidé d'adhérer à cette agence départementale ; Pourquoi ?

L'ATD16 créé en 2014 s'est donné pour mission d'accompagner au quotidien les élus et les collectivités dépourvus de service juridique et technique dans leurs projets d'aménagement des voiries, des réseaux, du patrimoine et plus récemment des systèmes informatiques. Cette agence va donc intégrer le SDITEC au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Désormais tout projet d'aménagement du bourg ou des villages, toute mise en conformité des réseaux etc... pourra bénéficier des services de l'ATD16.

### • Une réponse de proximité



À chaque étape de l'étude du projet, l'ATD se déplace sur site. Du premier rendez-vous au choix de la maîtrise d'œuvre, elle est à notre écoute et à nos côtés en associant l'ensemble des compétences nécessaires.

### • Une aide à la prise de décision



Chaque sollicitation auprès de l'ATD16 amène à la rédaction d'une note d'aide à la décision précisant les faisabilités techniques et juridiques, et les premiers équilibres financiers de l'opération.

### • Une démarche partenariale



En collaboration avec un réseau de partenaires, l'ATD16 veille à la qualité des réalisations d'un point de vue architectural, juridique et financier.

Et surtout : Aucune facturation au-delà de la cotisation. L'ensemble des services et des prestations de l'ATD16 est accessible gratuitement aux adhérents.

## **SPANC, information sur les aides financières à la réhabilitation :**

Aides financières de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE pour la réhabilitation de l'Assainissement Non Collectif : **dépôt des dossier avant le 1er Octobre 2017**

Le 10ème programme de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE propose une aide financière dans le cadre d'une opération groupée pour la réhabilitation des assainissements non collectifs.

A ce titre le SPANC de la Communauté de Communes de Charente Limousine et l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE ont signé un Accord Cadre sur trois ans (2015-2017), pour faire bénéficier de cette aide les propriétaires éligibles aux critères de l'Agence (sans conditions de ressources).

Dans ce cadre, le SPANC, mandaté par le particulier, assure l'organisation, le suivi et le reversement des aides financières.

Le particulier reste maître d'ouvrage de son assainissement et du choix de l'entreprise professionnelle expérimentée. Il peut s'il le souhaite réaliser lui-même les travaux (il engage sa propre responsabilité)

La subvention s'élèverait à 80% du montant prévisionnel des travaux, plafonnée à 4200 € TTC, cumulable avec d'autres subventions à hauteur de 80 % d'aides publiques.

**C'est la dernière année, si vous pouvez faire les travaux, n'attendez-pas !**

### **Critères d'éligibilité :**

- \* Résidence principale
- \* Achat de la maison avant janvier 2011
- \* Assainissement construit avant 1996
- \* Contrôle de fonctionnement de moins de 4 ans
- \* Installation non-conforme avec un rejet eaux vannes (WC) hors de la parcelle du propriétaire.
- \* Dans les périmètres de protection de captage d'eau potable : tous les non conformes et les résidences secondaires et locations.

### **Critères de non éligibilité :**

- \* Travaux seulement sur les eaux ménagères.
- \* Les ouvrages situés dans le zonage d'assainissement collectif de votre commune

**Rappel pièce à joindre au dossier de subvention :** devis, demande d'assainissement, étude de sol si nécessaire, une attestation de propriété par le notaire, convention de mandat entre le propriétaire et les collectivités, un RIB

## **Vous êtes intéressé par les aides ? Démarche à suivre...**

1<sup>ème</sup> étape : **Monter le dossier avant le 1er octobre 2017.**

### **a. Définir son projet d'assainissement.**

- \* Faire établir un devis par une entreprise (attention ne pas signer de devis avant l'avis favorable pour les aides).
- \* Déposer la demande d'installation d'un dispositif d'assainissement autonome auprès du SPANC.

### **Pièces à fournir :**

- \* Plan de masse au 1/500 avec la localisation de l'installation.
- \* Autorisation de rejet au fossé ou réseau d'eaux pluviales du propriétaire
- \* Etude à la parcelle (dans les zones de protection de captages d'eau potable).
- \* Contrat d'entretien signé pour les filières agréées..

### **b. Une attestation de propriété établie par le notaire.**

### **c. Engagement à réaliser les travaux.**

- Signer la convention de mandat avec la communauté de communes. (Engagement du propriétaire à réaliser les travaux avant décembre 2017).

### **d. Reversement des aides.**

- Fournir un RIB.

**2<sup>ème</sup> étape** : Si réponse positive pour l'aide financière.

Un courrier de réponse sera envoyé directement au propriétaire.

### **a. Réalisation des travaux avant le 30/06/2018.**

- \* Travaux réalisés par l'entreprise.
- \* Contrôle des travaux par le SPANC = CONFORMITE

### **b. Pièces à fournir pour versement de l'aide.**

- \* Facture des travaux acquittée et signée par l'artisan avec son tampon.
- \* Rapport de conformité sur l'installation

**AIDE A LA REHABILITATION DE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LE PARTICULIER**

ORGANISME / SERVICE	Conseil Départemental / Service de l'eau	Conseil Départemental / DLH / Financier SOLiHA (Instructeur)
Conditions d'âge	Moins de 65 ans ou si non éligible à l'aide de la DLH	A partir de 65 ans
Conditions de revenus	Critères de ressources « très modestes » de l'Anah (avis d'imposition) soit : 1 personne 14 360€ 2 personnes 21 001€ 3 personnes 25 257€ 4 personnes 29 506€	
Taux d'aide	20% des travaux TTC	20% des travaux HT
Plafond d'intervention *	5000€ TTC	15000€ HT
Modalités de versement	6 mois pour lancer les travaux 1 an pour les achever Paiement : sur facture acquittée et présentation de l'avis de bonne exécution du SPANC	6 mois pour lancer les travaux 1 an pour les achever Paiement sur facture acquittée
Qui contacter ?	Nathalie Desbois : 0516096195	Stéphane Letournel/Stéphanie Gesson (DLH) : 0545235862 Chantale Grugeon (SOLiHA) : 0545956202

Les travaux ne doivent pas être commencés avant la notification de l'attribution de la subvention

\*Plafond d'intervention pouvant être modifié par délibération en cours d'exercice

Entre 60 et 65 ans, pensez à contacter votre caisse de retraite principale ou SOLiHA

## Les jeux de l'été : BINERO

### Niveau 1

	0	0				1	1	0
1	0		0			1	1	0
	1							
	1	1	0	0	1			
	0		1			1		1
								0
		0	0	1	0		1	
								0
0		1	1			0		1
0		0			1			

### Niveau 2

	1					1	1	
0				1	1			
	1		0			0	0	
		1					1	1
1	1	1						0
						1		
		0		0				
	0					0		1
1	1					0		
1		0		1				
					1	1	1	1
		0	0					0

### Niveau 3

	0				0		1	
0	0							0
		1						0
					0			
								1
	0				0			
	1			1		0		
		0	0			0	0	
					1			
1								0
		1	0		0	0		
	1		0	1				

### Niveau 4

				1		1		0
0		0	0			1	0	0
0								1
	0							
						0		
		1		0			1	1
		1	1			0	1	1
	0				0			
		1	0	1				
1			0					
	1			0				
		0				0		
0		1			1	0	0	

Chaque grille ne contient que des 0 et des 1, et doit être complétée en respectant trois règles :

- Autant de 1 et de 0 sur chaque ligne et sur chaque colonne
- Pas plus de 2 chiffres identiques côte à côte ;
- 2 lignes ou 2 colonnes ne peuvent être identiques.

La solution dans le prochain numéro

## CALITOM, Service public des déchets :

Depuis le 3 avril 2017, les jours de collecte des sacs noirs et jaunes ont changé.

LUSSAC		<b>MERCREDI MATIN</b> Tous les 15 jours
		<b>MERCREDI MATIN</b> Tous les 15 jours
CHEZ GERVAIS		<b>LUNDI MATIN</b> Tous les 15 jours
		<b>MARDI MATIN</b> Toutes les semaines

**Attention ! Collecte des sacs noirs toutes les semaines du 14 juin au 20 septembre.**

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet : [www.calitom.fr](http://www.calitom.fr) et au numéro vert : **0 800 500 429**

**Possibilité de faire une réclamation sur [www.calitom.com/fr/formulaire/reclamation-de-collecte](http://www.calitom.com/fr/formulaire/reclamation-de-collecte)**

### Nos poubelles noires; faisons attention :

Le verre ne se dégrade pas et peut être facilement recyclé en le posant dans la borne à verre.

Et nos déchets de bouche (épluchures de légumes, déchets de viande) pèsent très lourds et posent souvent des problèmes d'odeur (et donc de méthane) dans nos containers.

Alors ayons le réflexe compostage. Minimiser la présence de fermentescibles dans nos poubelles, c'est faire un geste pour notre environnement.

### Un peu de civisme :

Soyez sympa et respectez le travail de chacun en déposant vos verres dans le container prévu à cet effet. Merci.

## CALENDRIER 2017 DES COLLECTES DES DECHETS

(sont inclus les reports dus aux jours fériés ainsi que les compléments en période estivale)

Vos déchets sont collectés le mercredi		
JUILLET 2017	Le 5, le 12, le 19 et le 26	Le 5 et le 19
AOUT 2017	Le 2, le 9, le 17, le 23 et le 30	Le 2, le 17 et le 30
SEPTEMBRE 2017	Le 6, le 13 et le 20	Le 13 et le 27
OCTOBRE 2017	Le 4 et le 18	Le 11 et le 25
NOVEMBRE 2017	Le 2, le 15 et le 29	Le 8 et le 22
DECEMBRE 2017	Le 13 et le 28	Le 6 et le 20
JANVIER 2018	Le 10 et le 24	Le 4, le 17 et le 31

Vos sacs jaunes sont collectés le lundi		
AVRIL 2017	Collecte Le MARDI MATIN Toutes les semaines	Le 3 et le 18
MAI 2017		Le 2, le 15 et le 29
JUIN 2017		Le 12 et le 26
JUILLET 2017		Le 10 et le 24
AOUT 2017		Le 7 et le 21
SEPTEMBRE 2017		Le 4 et le 18
OCTOBRE 2017		Le 2, le 16 et le 30
NOVEMBRE 2017		Le 13 et le 27
DECEMBRE 2017		Le 11 et le 26
JANVIER 2018		Le 8 et le 22

## En bref :



### **ATTENTION, CHANGEMENT D'HORAIRESS !!!!!**

La mairie sera ouverte que le matin durant la période estivale (juillet / août).

L'après-midi sera consacré à la numérisation des archives.

Cependant en cas d'urgence on peut vous recevoir.

Merci de votre compréhension

### **NOUVEAU**

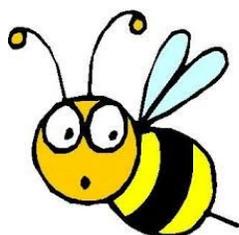
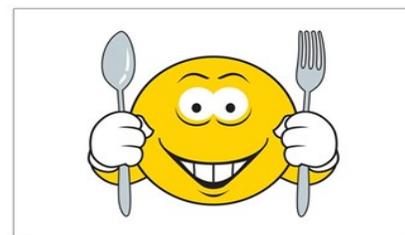
Site internet, retrouvez toutes les informations de votre commune :

**[lussac16.fr](http://lussac16.fr)**



Comme chaque année, une sortie est prévue au festival de Confolens pour nos aînés, ainsi que pour les personnes handicapées. Nous vous tiendrons informés dès que possible par un courrier dans vos boîtes aux lettres.

**Repas des aînés: DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017**



Le temps presse !

« Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour 4 ans », Albert Einstein.

**Protégeons nos abeilles en utilisant moins de pesticides.**

La route départementale D365 a été regravillonnée par le département de Suaux à Cellesrouin. La commune ne participe en rien dans l'élaboration de ces travaux.

## Informations pratiques :

### DECHETERIES :

Chasseneuil : 05 45 39 94 49

Les lundi, jeudi, vendredi et samedi

de 9H à 12H et de 14H à 18H

Le mercredi après-midi de

14H à 18H

Saint Claud : 05 45 71 36 57

Les lundi, vendredi, samedi de

9H à 12H et de 14H à 18H.

Le mardi de 14H à 18H

Le jeudi de 9H à 12H

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE :

Chasseneuil : 05 45 39 50 06

Roumazières : 05 45 71 30 02



Ce journal a été réalisé bénévolement par Estelle Raynaud

L'association des Parents d'élèves du RPI Nieuil-Lussac  
en partenariat avec la municipalité de Lussac vous présente

Samedi 22 juillet

2ÈME FETE AU VILLAGE  
À LUSSAC (16)



GRUPE SUENO FAMILIA

18H30

ANIMATIONS  
MUSICALES



REPAS  
5€



20H30

CONCERT

IPNS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LUSSAC (16) - PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

RÉSERVATIONS REPAS : 06 79 12 60 77 / 06 19 11 69 97

BUVETTE SUR PLACE

